

## L'APRES-PUTSCH POUR LES COMMANDOS PARAS DE L'AIR

1961-1962 (GCPA 00/541)

Pour les « MAILLONS » (CPA 50), restés dans le SUD et crapahuté jusqu'en mars 1962, retour en Oranie, accès refusé (ce sont des péstiférés) à la base de La Sénia, hébergés par les habitants d'Arzew, rapatriés à la base de Brengarten (Allemagne) fin juin 1962 .

Pour la majorité des MARTELS, MANOIRS, MAQUIS et MAXIMES, ils se sont immergés dans la vie civile.

Ceux qui restent dans l'armée, découvrent leurs nouvelles bases en métropole accueillis par un comité armé et suspicieux, ils engendrent des murmures à leur arrivée au Mess, se raidissent aux réflexions et autres vexations de gradés aux manches de battle-dress lustrées.

Certains se morfondent dans les locaux disciplinaires, ils écrivent à leurs familles pour les tranquiliser. D'autres en cellule préparent leur défense avec des mots simples « camaraderie, chef, idéal et parole donnée » Quelques uns désertent pour rejoindre l'OAS.

Anecdote: une douzaine d'ex-cpa affectés dans des bases de la région parisienne, reçurent en octobre 1962 le courrier suivant « Sergent X, vous êtes consignés sur cette base, ne me demandez pas pourquoi, je ne pourrais pas vous le dire ». Quelques années après, un de ces consignés apprit le pourquoi de la chose, l'EM des armées avait donné l'ordre au Commandement de l'AA de préparer un peloton d'exécution composé de s/officiers de l'AA, en vue de fusiller le Général Edmond JOUHAUD, condamné à mort le 13.04.62 (après avoir passé 7 mois en cellule de condamné à mort il fût gracié in extrémis en Nov. 62) ; Pour constituer ce peloton, le commandement avait pensé aux anciens du GCPA. !?

POURSUITES JUDICIAIRES envers le GCPA :

- 1 Lt-Colonel (Emery) 3 ans de prison avec sursis
- 1 Capitaine condamné à mort par contumace
- 2 Lieutenants 2 et 5 ans de prison avec sursis
- 1 Sergent-chef prison à perpétuité puis amnistié
- 1 Sergent 2 ans de prison ferme «
- 2 autres sergents, pas de précision

Synthèse GUY du livre de B.Lart « histoire des commandos paras de l'air »